



Compte-rendu des CE extraordinaire et ordinaire du 18 mai 2017

1- CE extraordinaire, approbation des comptes 2016 du CE

14 votants :

Pour : CGC, SNAP, CFDT, FO, SNU

Contre : 0

Abstention : CGT

Les élus CGT n'émettent pas de doutes quant à la gestion des comptes proprement dite. Toutefois, nous ne sommes pas en accord sur les orientations prises et sur la répartition des subventions effectuée par le bureau du CE notamment en matière d'activités sociales et culturelles. C'est pourquoi la délégation CGT a décidé de s'abstenir sur ce point.

2- CE Ordinaire Approbation des PV

PV des 13 et 15 décembre 2016 et du 26 janvier 2017 approuvés à l'unanimité.

Les élus soulignent qu'il est anormal et hors des règles fixées par les lois Macron et Rebsamen de constater un tel retard dans les approbations de PV.

3 – Consultation sur la déclinaison des principes directeurs sur le renforcement de l'appui aux agences

En clair, il s'agit d'une nouvelle nouvelle (sic) réorganisation des DT. De 6 DT on passe à 3. Les DT 14 et 50 deviennent une seule DT basée à Caen, les DT 27 et 61 sont regroupées à Evreux. La DT 76 est basée à Rouen.

Trois vagues de recrutement sont prévues. 1ère vague à partir du 19 mai, 2ème vague du 14/06 au 10/07, 3ème vague du 14/07 au 31/08.

Les élus CGT ont décidé de ne pas prendre part au vote concernant la consultation « sur la déclinaison des principes directeurs sur le renforcement de l'appui aux agences ». En effet, ils ne disposent pas des informations nécessaires pour rendre un avis éclairé sur ce projet. Les éléments demandés par le CHSCT afin de s'assurer du bon déroulement du projet n'ont pas été fournis par la direction : ainsi la cartographie des compétences des agents n'a pas été effectuée et l'état des lieux fourni par la Direction ne donne qu'un aperçu global par DT. De même, ce projet ne nous indique pas la répartition des

activités par agents et par DT. Ceci ne permet pas de s'assurer que les effectifs prévus pour chaque DT seront suffisants au regard des activités à réaliser.

La Direction n'a pas fourni, aux élus du CHSCT et aux élus du CE de plan d'évaluation des risques associés à une modification des conditions de travail. Le document fourni n'analyse pas ces risques et ne prévoit pas d'actions préventives.

4 – Consultation sur l'expérimentation sur offre de service suivi – guidé – renforcé

De nombreuses questions posées par les OS le mois dernier au moment de l'information sur le sujet demeurent. La Direction attend les résultats de l'expérimentation pour y répondre. Par exemple, aucune information sur la taille des portefeuilles n'est donnée, les modules des formations proposées aux agents sur la future modalité n'ont pas été présentés (ils sont en test actuellement et susceptibles de modification après l'expérimentation), une ressource supplémentaire en CDD est prévue pour l'expérimentation, mais pas pour le déploiement.

Durant les débats, une unité syndicale semblait se dessiner face à cette expérimentation et aux interrogations soulevées sur ses conditions de mise en oeuvre, les incidences sur l'exercice du métier de conseiller et le suivi proposé aux DE. C'était compter sans la CGC qui attendait au coin du bois et qui s'est empressée de voter en faveur de ce projet. C'est à ce genre de détail que l'on se souvient que certains syndicats sont catégoriels.

Vote :

Pour : CGC

Contre : CGT, SNU, CFDT, FO et SNAP

Déclaration des élus CGT :

« Cette expérimentation, pour les régions Ile de France – Normandie – Nouvelle Aquitaine – PACA, porte essentiellement sur les points suivants :

1. **mixité des portefeuilles Renforcé et Guidé** qui deviennent des portefeuilles Accompagnement,
2. le conseiller **suivi** devient un conseiller de seconde zone en ne recevant plus individuellement mais qui se spécialise en revanche sur les **animations collectives**, y compris pour le compte des conseillers accompagnement, ou encore qui anime à **distance** une communauté virtuelle de demandeurs d'emploi.

Plusieurs expertises réalisées lors de la mise en place des modalités de suivi et d'accompagnement préconisaient la possibilité de mixer les portefeuilles pour éviter que les missions du conseiller divergent en fonction de la nature de leur positionnement dans l'offre de service délivrée. Quatre ans plus tard, cette expérimentation réussit le tour de force de mixer deux modalités sur trois, tout en actant quasi définitivement la

divergence avec la troisième.

Il nous semble clair que mélanger les portefeuilles renforcé et guidé permet de passer outre la limite théorique de 70 privés d'emploi par portefeuille renforcé.

*Il est tout aussi clair que la transformation de la modalité suivi en une simple animation (sous forme collective ou à distance) d'un portefeuille sans que les privés d'emploi puissent exposer leur situation individuelle dans des conditions choisies par eux-mêmes permettra de remplir toujours plus les portefeuilles de suivi sans limites. **C'est la porte ouverte à la diminution des effectifs de conseillers suivi.***

*Après la fermeture l'après-midi **cette évolution de l'offre de service va accroître la mise à distance des privés d'emploi.***

Cette expérimentation prévue pour aboutir dans moins d'un an est dangereuse pour le service rendu aux usagers, pour la mission et l'avenir professionnel des conseillers ».

5 - Information sur la diversification des modalités de contact.

Il s'agit d'un mode de contact supplémentaire proposé aux DE suite aux résultats du 100% web.

Le DE doit être équipé : PC ou tablette ainsi que webcam. Il devra aussi avoir donné son consentement.

Les conseillers pratiquant ce type d'entretien seront volontaires et pourront demander à cesser cette activité s'ils le désirent.

Trois ou quatre conseillers seront formés dans chaque agence sur ce nouveau type de contact (soit en Normandie 206 postes). Les formations se feront sur cinq vagues entre juin et décembre 2017. La DR négocie avec le CIDC des formations à Rouen et à Caen. Les formations dureront deux jours. La possibilité d'une immersion au sein des équipes 100% web d'Alençon ou SER sera possible. Un tutorat sera mis en place en agence.

Une attention sera portée à l'exposition des bureaux et leur luminosité.

Les entretiens en visio ne seront pas enregistrés, ils se font en instantané et le seul traçage aura lieu sur Aude. Un message sera affiché avant tout entretien pour avertir les DE des conséquences d'une capture illicite et de son utilisation.

6 – information sur les boîtiers télématiques embarqués

Cette technologie vise à sensibiliser les conducteurs aux risques routiers, à l'éco conduite et à permettre à l'Etablissement une optimisation de l'utilisation et de l'entretien de la flotte de véhicules (La circulaire 5767/SG du 16/02/2015 oblige pôle emploi à favoriser l'achat de véhicule sur la location.

PE Normandie va donc acheter 18 Clio essence 90 cv (8 basées à Caen et 10 à Rouen).

La télématique embarquée permettra aux conducteurs d'avoir accès à une analyse de leur conduite (accélération, freinage, consommation, vitesse) afin de limiter les risques d'accident ainsi que l'émission de CO2. Mais aussi à communiquer le nom du conducteur en cas d'infraction.

Des formations de sensibilisation pourront être proposées aux agents qui en feront la demande.

7 - Point sur les ASC et les demandes d'aides et secours

Proposition membre commission ASC LECALVÉ Philippe ALE Bayeux. Élu à l'unanimité.

Quatre dossiers de demande d'aide. Quatre refus.

Une rencontre CE-Assistantes sociales est prévue le 24 mai. La secrétaire demande que chaque OS soit représentée à cette occasion.

La demande de dotation rentrée scolaire sera mise en ligne courant juin.

8 – Questions diverses.

Ce mois-ci, la Direction innove. Le point RH demandé depuis le début de la nouvelle mandature revient... mais dans les questions diverses ! Voilà qui nous laisse songeurs.

Campagne de promo : la remise du bilan (annoncée pour mars !) est repoussée. *Aux calendes grecques ?*

A Cherbourg Ouest, la Direction reconnaît un raté pour la communication relative au déménagement de l'agence. Ce sont des partenaires qui ont appris aux agents de l'agglomération la date du déménagement et de fermeture de l'agence.

Vos élus se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CE se tiendra le 29/06/2017

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc, Karine Le Pennuic, Chrystelle Petit (Jourdain)

Représentant syndical : Eric Mathé



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès du militant de votre choix.